## DASHBOARD AU 30.05.2025

| Classe d'actifs | Indice de référence officiel | Nb de positions dans le portefeuille | Actif du compartiment (EUR mn.) |
|---|---|---|---|
| Actions | MSCI EMU Micro cap (EUR) NR | 55 | 227 |

| Niveau de risque et de rendement | Performance YTD (1) | Perf. annualisée sur 3 ans (2) |
|---|---|---|
| 1 2 3 **4** 5 6 7 | 9,64 %<br>Indice de référence 12,73 % | -4,75 %<br>Indice de référence -3,18 % |

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

## PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)

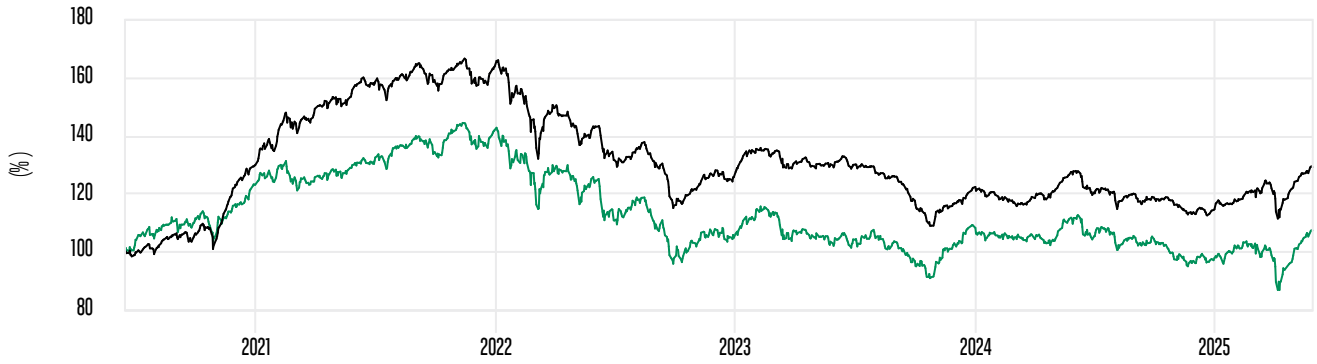


**Performances cumulées** au 30.05.2025 (en %)

| | YTD | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FONDS | 9,64 | 8,73 | 5,96 | 10,81 | -3,80 | 5,18 | -13,76 | -17,42 | 9,15 |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | 12,73 | 5,69 | 7,21 | 13,70 | 1,27 | 0,12 | -9,36 | -17,58 | 34,59 |

**Performances calendaires** au 30.05.2025 (en %)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FONDS | -10,28 | 4,12 | -26,12 | 15,30 | 15,33 | 21,53 | -19,70 | - | - | - |
| INDICE DE RÉFÉRENCE | -6,03 | -2,94 | -23,23 | 26,13 | 19,37 | - | - | - | - | - |

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
L'investisseur durable d'un monde qui change

## POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

| Principales positions | |
|---|---|
| SPIE SA | 4,51 |
| FINECOBANK BANCA FINECO | 4,44 |
| BANCA POPOLARE DI SONDRIO | 4,36 |
| SCOUT24 N | 4,30 |
| BANCA MEDIOLANUM | 3,86 |
| ASSYSTEM SA | 3,59 |
| GAZTRANSPORT & TECHNIGAZ SA | 3,48 |
| MAIRE | 3,24 |
| ID LOGISTICS | 3,10 |
| TECNICAS REUNIDAS SA | 3,01 |
| **Nb de positions dans le portefeuille** | **55** |

| par Pays | |
|---|---|
| France | 36,99 |
| Italie | 22,18 |
| Allemagne | 20,01 |
| Belgique | 6,98 |
| Espagne | 5,08 |
| Suède | 2,75 |
| Finlande | 1,66 |
| Pays-Bas | 1,43 |
| Autriche | 1,19 |
| Royaume-Uni | 1,06 |
| Liquidités | 0,68 |
| **Total** | **100,00** |

| par Secteur | |
|---|---|
| Industrie | 27,23 |
| Technologie de l'information | 20,28 |
| Finance | 13,56 |
| Santé | 7,87 |
| Consommation discrétionnaire | 6,86 |
| Energie | 6,73 |
| Consommation de base | 5,47 |
| Immobilier | 4,81 |
| Services de communication | 4,30 |
| Matériaux | 1,12 |
| Autres | 1,07 |
| Liquidités | 0,68 |
| **Total** | **100,00** |

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.05.2025
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

## COMMENTAIRE DE GESTION

### Point macro

Après les turbulences en avril sur les marchés actions déclenchées par les annonces du 2 avril sur les droits de douane réciproques, la politique commerciale américaine a continué à influencer le scénario économique et le comportement des actifs risqués. Face aux avancées des négociations, le soulagement a prévalu. La signature d'un accord le 8 mai avec le Royaume-Uni supprimant la taxe de 25 % sur les exportations britanniques d'acier et d'aluminium et réduisant celle sur les exportations d'automobiles a précédé de quelques jours l'annonce, le 12 mai, d'une trêve commerciale avec la Chine. Pendant 90 jours, les Etats-Unis ramèneront les droits de douane à 30 % sur les produits chinois et la Chine à 10 % sur les produits américains afin de permettre des discussions plus sereines. Cette nouvelle a été saluée par les investisseurs. Les jours suivants ont connu leur lot de péripéties sur le front commercial : le 23 mai, le Président des Etats-Unis a brusquement menacé l'Union européenne de droits de douane de 50 % dès le 1er juin sous prétexte de la « mauvaise foi » dont auraient fait preuve les négociateurs européens avant de revenir sur ses déclarations. En fin de mois, Donald Trump a accusé la Chine d'avoir « totalement violé » l'accord du 12 mai. Enfin, une décision de justice a semblé affaiblir la capacité du Président des Etats-Unis à décider des droits de douane réciproques (en arguant que la plupart des décisions prises ne relevaient pas de la sécurité nationale) avant d'être contredite par une cour d'appel fédérale

Malgré ces tensions épisodiques et ces rebondissements perturbants, l'optimisme a prévalu. Grâce aux « bonnes nouvelles » sur le front commercial, le scénario d'une récession de l'économie américaine s'est éloigné, ce qui a rassuré les investisseurs d'autant plus que les indicateurs économiques publiés ces dernières semaines ont continué à montrer une relative résistance de l'activité. En outre, la saison des résultats trimestriels des entreprises s'est révélée meilleure qu'attendu. Dans ce contexte, les tensions survenues sur les taux longs américains face au risque d'augmentation du déficit budgétaire et de la dette n'ont pas durablement pesé sur les actions

La performance mensuelle des actions de la zone euro est à peine moins spectaculaire (+4,0 % pour l'EuroStoxx 50 ; +4,5 % pour le MSCI EMU) tandis que les flux des derniers mois leur assurent une belle progression depuis le début de l'année (+9,6 % et +11,7 % respectivement).

### Performance

Le fonds BNP Paribas Actions PME ETI ISR progresse de 8.30% (performance nette, part C en euro) contre 5.82% pour le MSCI EMU Microcap.

### Plus fortes contributions positives du mois

Les secteurs Industrie, Technologie et Financiers ont contribué positivement tandis que le secteur des services aux collectivités affiche une performance mensuelle négative.

Ce mois-ci, les meilleurs contributeurs ont été Hensoldt (+35,56 %) dans le secteur de la défense, qui a publié de très bons résultats. Maire (+18,65 %), qui a bénéficié d'un momentum positif grâce à sa publication fin avril, Scout 24 (+14,51 %), qui a publié des résultats au premier trimestre au-dessus des attentes, et Banca Popolare Di Sondrio (+15,42 %), cible d'une OPA par BPER.

### Principaux détracteurs du mois

Soitec affiche des performances en retrait (-14,78 %) compte tenu de la faible visibilité sur le marché des semi-conducteurs. Également, Adesso a enregistré une chute de -10,12 % sur le mois due à des résultats décevants. Enfin, le groupe suédois Munters (-5,14 %) a contribué négativement au fonds suite à une prise de profit malgré de bons résultats.

### Activité

Au cours du mois, nous avons allégé certaines valeurs comme Maire dans l'énergie, Hensoldt (Industrie) ou Leg Immobilien dans le secteur de l'immobilier dans le cadre d'une prise de profit. Nous avons renforcé certains dossiers comme Travis Perkins, bénéficiant d'une cession de division, Munters Group qui va bénéficier des investissements dans les Data Centers, ou Brunello Cucinelli qui profite de la désescalade de la guerre commerciale en plus de bons résultats.

## ESG (ENVIRONMENTAL, SOCIAL AND GOVERNANCE) Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

La méthodologie de notation ESG interne de BNPP AM détermine la note ESG d'un émetteur en évaluant sa performance par rapport à celle de ses pairs sur un ensemble restreint de questions ESG clés liées à l'environnement (p. ex. le changement climatique), aux questions sociales (p. ex. la gestion des ressources humaines) et à la gouvernance (p. ex. l'indépendance et la compétence des administrateurs).

BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour déterminer les notes ESG des émetteurs. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur relatifs à un pilier d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses pairs, il recevra une « contribution » positive pour ce pilier.

Chaque émetteur reçoit une note finale comprise entre 0 et 99, dont le résultat est calculé comme suit : la note 50 est utilisée à titre de référence, puis s'ajoute la somme des contributions de chacun des trois piliers.

## INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

**Score ESG**

| | Score neutre | Contribution environnementale (E) | Contribution sociale (S) | Contribution à la gouvernance (G) | Score ESG global | Couverture |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Portefeuille | 50 | 2.04 | 4.14 | 1.05 | 57.23 | 97% |
| Indice de référence | 50 | 1.39 | 1.01 | 0.42 | 52.82 | 91% |

Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

Source : BNP Paribas Asset Management

**Empreinte carbone (tCO2eq/M€ Valeur d'Actif)**

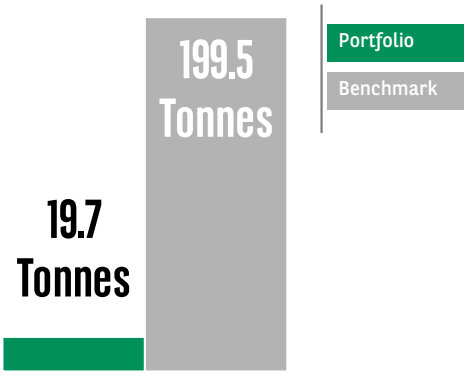


**90%**

L'empreinte carbone du portefeuille est 90% plus faible que l'indice de référence

**Couverture**

| Portefeuille | Indice de référence |
|---|---|
| 95% | 86.9421% |

Cette section fournit le calcul agrégé de l'empreinte carbone de l'ensemble des investissements en portefeuille.
Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée en tCO2eq / million € de Valeur d'Actif Incluant Cash, EVIC.
Source: BNPP AM, Carbon Disclosure Project (CDP), Bloomberg, Trucost and Factset (EVIC)

Pour chaque million d'euros investi dans le fonds, la différence entre l'empreinte carbone du portefeuille et son indice de référence est équivalente aux:

Emissions annuelles moyennes de CO2 liées à la consommation d'électricité de 37 foyers

Emissions annuelles moyennes de CO2 de 51 voitures

Source: Calculateur d'évaluation du cycle de vie de l'EV Outils de données de l'Agence internationale de l'énergie, en juin 2024, Émissions pour un véhicule de taille moyenne.

Source: Calculatrice des équivalences des gaz à effet de serre de l'Agence américaine de protection de l'environnement, d'après les Perspectives énergétiques annuelles 2023, utilisation de l'électricité à domicile aux États-Unis

## Label(s)

Le fonds a reçu le label français ISR
Soutenu par les autorités publiques, le label Investissement socialement responsable (ISR) a pour principale ambition de distinguer les fonds d'investissement investis dans des émetteurs dont la stratégie et les pratiques de gestion répondent aux défis du développement durable.
Pour plus d'informations sur le label, consultez le site Web suivant : https://www.lelabelisr.fr/

## INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

### Indice de référence ESG

Pour plus d'information sur la définition du benchmark ESG, veuillez-vous référer à la rubrique «stratégie d'investissement » du prospectus disponible à cette adresse : www.bnpparibasam.com

### Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements, les performances et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

### Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille est la somme pondérée du ratio entre les émissions de carbone des entreprises et leur valeur d'entreprise respective incluant les liquidités. La somme est pondérée par le poids de chaque entreprise du portefeuille. Les émissions de carbone sont la somme des émissions de Scope 1 et 2. L'empreinte est exprimée en tonnes équivalent CO2 par an et par million d'euros de Valeur Entreprise. CDP, Bloomberg et Trucost sont nos fournisseurs de données sur les émissions de carbone.

### Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/
Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/

## RISQUE

**Niveau de risque et de rendement**

1 2 3 **4** 5 6 7

**Risque plus faible** — **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

| **Analyse de risque** (sur 3 ans, mensuelle) | **Fonds** |
|---|---|
| Volatilité | 18,16 |
| Tracking Error | 8,06 |
| Ratio d'information | -0,20 |
| Ratio de Sharpe | -0,43 |
| Alpha | -0,63 |
| Beta | 1,17 |
| $R^2$ | 0,82 |

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.
L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

**Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque lié aux instruments dérivés**: l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.
- **Risque de liquidité**: ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## DÉTAILS

| **Commissions** | |
|---|---|
| Frais d'entrée max. | 5,00% |
| Frais de sortie max. | 0,00% |
| Frais courants réels (31.12.24) | 1,80% |
| Commission de gestion max. | 2,00% |

| **Chiffres clés** | |
|---|---|
| VL | 98,19 |
| 12M VL max. (06.06.24) | 103,02 |
| 12M VL min. (09.04.25) | 79,44 |
| Actif du compartiment (EUR mn.) | 227,44 |
| Première VL | 100,00 |
| Périodicité de calcul de la VL | Journaliere |

| **Codes** | |
|---|---|
| Code ISIN | FR0013254380 |
| Code Bloomberg | BNPAPCL FP |

| **Caractéristiques** | |
|---|---|
| Forme juridique | FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS ACTIONS PME ETI ISR de droit français |
| Durée d'investissement recommandée | 5 années |
| Nombre de part minimum initial | 1 |
| Éligible au PEA | Oui |
| Indice de référence | MSCI EMU Micro cap (EUR) NR |
| Domiciliation | France |
| Date de première VL | 03.10.2017 |
| Gérant(s) | Lazare HOUNHOUAYENOU |
| Société de gestion | BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe |
| Gérant délégué | BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK LIMITED |
| Dépositaire | BNP PARIBAS |
| Devise de base | EUR |
| Exécution/Type de cours | VL + 1 |
| Catégorie AMF | 1 - Approche significativement engageante |

**Caractéristiques**

| | |
|---|---|
| Article SFDR | Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales |

## GLOSSAIRE

**Alpha**
L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

**Bêta**
Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

**$R^2$**
Le coefficient de corrélation (R2) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

**Ratio d'information**
Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

**Ratio de Sharpe**
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

**Tracking Error**
La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

**Volatilité**
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

## DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.
Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.
Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:
1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.
Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.
Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.
Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.
Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.
Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.
Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la

baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.
Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.
Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Europe peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.
« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability